Le Courrier du Loiret, 28 juin 2012

Centre de secours et d'incendie

Un parchemin pour la postérité

Vendredi 22 juin avait lieu la pose de la première pierre du futur centre de secours et d'incendie de Pithiviers dans la zone de Sénives.

De nombreux élus et représentants du service de secours et d'incendie du Loiret étaient réunis vendredi après-midi dans la zone de Sénives sur le chantier du futur centre de Pithiviers. Il s'agissait de poser officiellement la première pierre, ce qui n'avait pu être fait plus tôt pour cause d'élections.

Le lieutenant Allard, chef du centre d'incendie et de secours de Pithiviers, a participé à la pose de la première pierre auprès des élus locaux.

Une livraison pour le premier trimestre 2013

L'architecte a tout d'abord présenté le plan du centre avant que les officiels ne posent la première pierre avec le traditionnel parchemin pour les « futurs archéologues » comme le précisait le président du conseil général, sénateur et président du SDIS, Éric Doligé. Le colonel Jean Roche, directeur départemental du SDIS officiait comme maître de cérémonie. Le choix a été fait d'une caserne sans logements associés. Elle devrait être livrée au premier semestre 2013 pour la somme de 13 millions 500.000 euros. « Nous avons là un partenariat de qualité entre le SDIS et le conseil général », a précisé Éric Doligé.

« Il s'agit du deuxième projet d'une telle ampleur après celui de Sully-sur-Loire. Vous aurez ainsi une structure adaptée pour intervenir dans les meilleures conditions sur la zone de 24.000 âmes que vous couvrez. Je tiens à préciser que malgré la vétusté des locaux, il émane de ce centre une très bonne ambiance et ces futurs locaux doivent consolider cet état d'esprit. » Il a rappelé que le centre actuel date de 1951. « Ce genre d'opération apporte aussi de l'activité économique. Le terrain a été cédé gratuitement par la municipalité.

Le sous-préfet Claude Ballade a précisé : « Il n'y aura plus de retard réglementaire pour la construction du futur collège car nous y avons veillé avec la municipalité en travaillant sur le plan local d'urbanisme ».

LAURENCE DUPIN

Phoca PDF